PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SOLARIS PANEL – Constitution de société

Référence : L014248

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 28 octobre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 14/10/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SOLARIS PANEL Objet social : Production d'énergie à partir de tous moyens et en particulier de tous procédés photovoltaïques, les investissements dans tous projets permettant la réalisation de cet objet; acquisition, administration, gestion, location et vente de tous immeubles et biens immobiliers, pourvu que ces activités ne modifient pas le caractère civil de la société. Siège social : La Grasserie 35420 Louvigné-du-Désert. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. SEMERIL Philippe, demeurant La Grasserie 35420 Louvigné-du-Désert Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Clause d'agrément : Cession soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant selon les règles définies au TITRE V des statuts avec prise en compte des voix du cédant, dans tous les cas. Immatriculation au RCS de Rennes

Consulter cette annonce en ligne